

Renseignements sur l'identité de l'apprenti

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de famille : \_\_\_\_\_  
*(en caractères d'imprimerie)*

Guide d'apprentissage  
pour la qualification en

**MÉCANIQUE DE  
PLATES-FORMES  
ÉLÉVATRICES**  
(MPFÉ)

01-1120 (11-2011)

**Ce guide est la propriété de l'apprenti et il atteste  
la réalisation de son programme d'apprentissage.**

## Notice

- Ce guide constitue, avec les formulaires *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, le livret d'apprentissage prescrit dans les règlements.
- Le terme compagnon désigne la personne qui supervise l'apprenti<sup>1</sup> et qui atteste sa maîtrise des éléments de qualification. En vertu de la réglementation, le compagnon doit être titulaire du certificat de qualification requis pour effectuer des travaux sur lesquels porte l'apprentissage et l'apprenti doit détenir une carte d'apprenti en règle. Les termes apprenti et compagnon sont employés au masculin dans ce guide.
- L'exercice et l'apprentissage des tâches décrites dans ce document sont sujets à des obligations légales. Voir la section « Cadre légal et administratif », dans la Partie 3, pour vous assurer de vous conformer à la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c.F-5).
- Ce guide n'a pas comme objectif de dicter des méthodes ou une organisation du travail dans les entreprises. Il vise à assurer le développement des compétences des personnes exécutant des travaux qui peuvent avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.
- Ce guide constitue le dossier d'apprentissage de l'apprenti. Il peut être réclamé en tout temps par un représentant d'Emploi-Québec et peut servir de référence même après l'obtention du certificat de qualification.
- Ce guide a été réalisé par la Direction de la qualification réglementée de la Commission des partenaires du marché du travail, en consultation avec des représentants et des représentantes de l'industrie.

Pour en savoir plus : [emploi.quebec.net](http://emploi.quebec.net) ou 1 866 393-0067.

Pour le mode d'emploi, vous devez vous référer à la partie 3 du guide d'apprentissage.

---

1. L'apprenti au sens de la Loi et de la réglementation est une personne sur le marché du travail, âgée d'au moins 16 ans, inscrite auprès d'Emploi-Québec en vertu des règlements en vue d'apprendre un métier ou une profession selon un programme approuvé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

# Contenu du guide d'apprentissage



Le guide d'apprentissage permet au compagnon et à l'apprenti de prendre connaissance des exigences de la qualification, d'en planifier et d'en préparer l'exécution, ainsi que de faire le suivi des apprentissages.

Le compagnon et l'apprenti vont y apposer leurs initiales pour consigner la réalisation de chaque tâche. Le compagnon y spécifie le contexte technique d'exécution de chaque élément de qualification et peut y noter ses commentaires et la progression de l'apprenti.

## Partie 1

### Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Pages 7 à 11

## Partie 2

### Contenu de l'apprentissage

- Contexte technique
- Éléments de la qualification
- Conseils pratiques

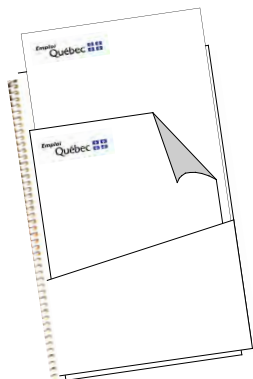
Pages 13 à 52

## Partie 3

### Information complémentaire

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Pages 53 à 74



### Formulaires insérés dans la couverture du guide

- **Démarche de qualification professionnelle (01-1002)**  
Exigences pour l'obtention du certificat visé :  
*durée de l'apprentissage, formations requises, éléments de qualification, examen*
- **Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)**  
Communication à Emploi-Québec :  
*identification de l'entreprise, heures d'apprentissage réalisées, éléments de qualification maîtrisés et, s'il y a lieu, formations suivies*

## Présentation de la qualification

---

- Définitions
- Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

## Définitions

Le certificat de qualification en mécanique de plates-formes élévatrices atteste que son détenteur répond à toutes les exigences lui permettant d'exécuter des travaux d'installation, d'entretien, de réparation, de réfection ou de modification sur les appareils élévateurs pour personnes handicapées visés à la norme CAN/CSA-B355, intitulée *Appareils élévateurs pour les personnes handicapées* et à la norme CAN/CSA-B613, intitulée *Appareils élévateurs d'habitation pour personnes handicapées*, y compris l'opération d'un système temporaire ou non terminé et le raccordement électrique des appareils et des accessoires à partir de la boîte de branchement du conduit principal spécifique au système de déplacement mécanisé.

Le travail s'effectue dans un contexte hors construction, c'est-à-dire en dehors du champ d'application de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (LRQ, chapitre R-20)

## Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION		TÂCHES				
<b>1. Installer une plate-forme élévatrice</b>	A. Interpréter des plans et des manuels d'installation	B. Évaluer le lieu d'installation	C. Planifier les travaux	D. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	E. Installer des échafaudages (s'il y a lieu)	F. Effectuer les travaux d'installation
	G. Vérifier et mettre en marche la plate-forme	H. Ranger et nettoyer les lieux	I. Rédiger des rapports	J. Mettre en service la plate-forme et la livrer au client		
<b>2. Entretien des composantes d'une plate-forme élévatrice</b>	A. Préparer l'entretien	B. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	C. Inspecter et entretenir les composantes mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques	D. Ranger et nettoyer les lieux de travail	E. Remettre en service la plate-forme	F. Documenter l'intervention
<b>3. Dépanner ou réparer les éléments d'une plate-forme élévatrice</b>	A. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	B. Diagnostiquer le dysfonctionnement	C. Planifier les travaux	D. Régler, réparer ou remplacer les éléments défectueux	E. Vérifier et mettre en marche la plate-forme	F. Ranger et nettoyer les lieux de travail
	G. Rédiger des rapports					

## Connaissances nécessaires

	Loi sur la santé et la sécurité du travail, LRQ, chapitre S-2.1, et plus particulièrement l'article concernant les obligations du travailleur. Règlement 19.01 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, et plus particulièrement les articles sur le cadenassage, le réglage, le déblocage, la maintenance, l'apprentissage et la réparation.
FR	Code de construction du Québec, chapitre IV - <i>Ascenseurs et autres appareils élévateurs</i> , et Code de sécurité du Québec, chapitre IV
FR	Normes CAN/CSA-B355 <i>Appareils élévateurs pour personnes handicapées</i> et CAN/CSA-B613 <i>Appareils élévateurs d'habitation pour personnes handicapées</i> , édition visée au chapitre IV du Code de construction
FR	Code de construction du Québec, chapitre V - <i>Électricité</i>
	Code national du bâtiment
FR	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et lecture des pictogrammes
	La manipulation des matières dangereuses, les règles de stockage, le recyclage
O	Règles en santé et sécurité du travail, y compris les règles de cadenassage
FR	Lecture de plans de construction
O	Notions de base en électricité (théorie, lecture de schémas)
O	Notions de base en hydraulique (pression, débit, technologie)
O	Notions de base en mécanique (systèmes d'entraînement, techniques d'assemblage, bases de dessin industriel)
	Conversion des mesures du système métrique au système impérial, et inversement
	Lecture et interprétation des informations affichées sur les appareils de mesurage et de contrôle
	Vocabulaire technique, bases en lecture et interprétation dans les deux langues officielles
	Bases en méthodologie de résolution de problèmes
	Connaissance des risques potentiels
	Connaissance des produits sur le marché
	Montage et démantèlement d'échafaudages divers, règles de sécurité pour le travail en hauteur

### Légende :

O

Formation obligatoire pour l'admission à l'examen (voir Partie 3 - Contenu du guide d'apprentissage, formulaire *Démarche de qualification professionnelle*)

FR

Formation fortement recommandée

## Attitudes et comportements professionnels

L'exercice des éléments de qualification en mécanique de plates-formes élévatrices exige, de la part du titulaire du certificat de qualification ou de l'apprenti, d'adopter les comportements suivants :

- Avoir toujours à l'esprit le souci de sa sécurité et de celle des autres intervenants et usagers
- Peser les conséquences de tous ses gestes et actions
- Adopter des comportements responsables
- Faire preuve de bon sens, de jugement et de logique
- Savoir communiquer et collaborer avec les autres membres de l'équipe, du chantier et de l'entreprise
- Savoir écouter et évaluer les demandes des clients, avec un souci permanent de qualité du service à la clientèle
- Être précis, minutieux, méthodique
- Faire preuve d'autonomie (dans la limite des obligations légales)
- Savoir gérer le stress lié à la responsabilité et à la rapidité d'intervention dans des situations d'urgence
- Avoir une certaine endurance physique

## Autres exigences

Pour le certificat de qualification en mécanique de plates-formes élévatrices, la durée moyenne d'apprentissage est d'environ 4 000 heures. Toutefois, l'apprenti peut se présenter à l'examen de qualification après un minimum de 3 000 heures, à condition d'avoir satisfait à toutes les autres exigences du programme.

Les informations relatives au dossier de chaque apprenti sont consignées dans le formulaire *Démarche de qualification professionnelle*.

## Contenu de l'apprentissage

---

- *1<sup>er</sup> élément de qualification*  
**Installer une plate-forme élévatrice**
- *2<sup>e</sup> élément de qualification*  
**Entretien des composantes d'une plate-forme élévatrice**
- *3<sup>e</sup> élément de qualification*  
**Dépanner ou réparer les éléments d'une plate-forme élévatrice**

**INSTALLER UNE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE****Tâches**

- A. Interpréter des plans et des manuels d'installation
- B. Évaluer le lieu d'installation
- C. Planifier les travaux
- D. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- E. Installer des échafaudages (s'il y a lieu)
- F. Effectuer les travaux d'installation
- G. Vérifier et mettre en marche la plate-forme
- H. Ranger et nettoyer les lieux
- I. Rédiger des rapports
- J. Mettre en service la plate-forme et la livrer au client

**Contexte technique****Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

		Type de traction						
		À crémaillère	À vis et écrous	Pignon de câble et câble nodulaire	Hydraulique directe	Hydraulique à câble	Hydraulique à chaîne	Autres (Précisez le type de traction)
Système	Plates-formes verticales à gaine fermée							
	Plates-formes verticales à gaine non fermée							
	Plates-formes d'escalier							
	Fauteuil élévateur d'escalier							
	Autres (Précisez le type) :							
	Autres (Précisez le type) :							
	Autres (Précisez le type) :							





















## Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ L'installation devrait être le premier élément de qualification à aborder, car il permet à l'apprenti de se familiariser avec les différents types d'équipements et les technologies mises en œuvre.
- ✓ En commençant par l'installation, on favorise une progression dans l'acquisition des connaissances et des savoir-faire en respectant un ordre croissant des difficultés liées à chaque élément de qualification.
- ✓ L'apprenti doit se familiariser avec les codes et normes applicables.

### Tâche A

#### Interpréter des plans et des manuels d'installation

---

- Vous assurer que l'apprenti dispose de toute la documentation.
- Lui montrer les liens pertinents entre les différentes vues du plan.
- Lui faire reconnaître les liens entre les éléments représentés sur les plans et l'équipement réel.
- Lui démontrer l'importance de prendre une référence de base et de reporter toutes les dimensions à partir de cette référence.
- Demander à l'apprenti de vous préciser quelles sont les dimensions importantes qui lui serviront dans son installation.
- Lui faire décrire les séquences de son installation, lui mentionner les difficultés qu'il pourrait éprouver et l'amener à trouver des solutions plausibles.

### Tâche B

#### Évaluer le lieu d'installation

---

- Prendre le temps de bien lui montrer quelles prises de mesures ou de dimensions lui éviteront d'éprouver des difficultés au moment de l'installation.
- Lui expliquer les répercussions qu'une mauvaise mesure pourrait avoir.
- Lui montrer les tolérances possibles et les écarts qui ne peuvent être admis.
- Dans le cas d'écart inadmissibles, déterminer avec lui les actions à mettre en œuvre pour les corriger.
- Expliquer à l'apprenti les conséquences d'une mauvaise évaluation des lieux de manutention et de stockage sur les coûts et la logistique de l'installation.

### Tâche C

#### Planifier les travaux

---

- Insister sur l'importance de bien préparer le matériel nécessaire.
- Lui demander de dresser une liste de ses besoins; la compléter au besoin.
- Décrire votre propre méthode d'évaluation des durées d'intervention.
- Lui demander par la suite d'établir son évaluation, et apporter les corrections nécessaires en les lui expliquant.
- Inciter l'apprenti à prendre contact avec les autres corps de métier présents, le questionner sur la coordination qu'il envisage.
- Observer sa façon de communiquer et lui donner des conseils.

### Tâche D

#### Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées

---

- Demander à l'apprenti de vous décrire précisément les risques qu'il observe sur le chantier d'installation.
- Préciser le contenu de l'information qu'il devra donner aux personnes présentes sur le chantier, l'accompagner dans sa prise de contact et compléter l'information si nécessaire.
- Après lui avoir montré comment utiliser les systèmes de protection et de signalisation pour sécuriser l'installation, lui faire réaliser les sécurisations et attirer son attention sur les erreurs commises. Lui faire rechercher les moyens de les corriger.
- Attirer son attention sur le fait que son intervention éveille la curiosité du propriétaire des lieux et qu'il doit veiller à prévenir tout accident.
- Amener l'apprenti à repérer ses obligations dans les lois, codes et règlements et vous assurer avec lui que les mesures mises en œuvre sont conformes aux exigences.

### Tâche E

#### Installer des échafaudages (s'il y a lieu)

---

- Préciser vos critères pour évaluer le besoin et le type d'échafaudage à installer.
- Lire avec l'apprenti les spécifications du fabricant et le laisser les appliquer pendant le montage
- Vous assurer que l'apprenti porte systématiquement les équipements de protection individuelle, quelle que soit la situation d'intervention.
- Effectuer avec lui une inspection finale du montage.

### Tâche F

#### Effectuer les travaux d'installation

---

- Demander à l'apprenti comment il calculera ses mesures et choisira ses points de repère pour positionner les éléments de l'équipement.
- Lui montrer vos techniques d'alignement, de positionnement et l'aider à les mettre en pratique.
- Le questionner sur les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour s'assurer que les déplacements des pièces n'endommageront pas les lieux d'installation.
- Pour le déplacement des éléments lourds, lui montrer les postures à adopter pour ne pas risquer de se blesser.
- Montrer à l'apprenti ce que sont les règles de l'art pour ce qui concerne les raccordements.
- L'encourager à vérifier ses raccordements et insister sur l'importance à accorder à leur qualité.
- Attirer son attention sur l'importance d'adapter l'équipement aux particularités du handicap du client.
- Lui demander les adaptations qu'il compte faire, lui faire expliquer leur pertinence et l'amener à établir des liens avec les normes. Compléter à partir de votre propre expérience.
- L'aider à choisir, à partir de la documentation pertinente, les réglages et ajustements à réaliser.
- Lui montrer à utiliser les instruments de mesure et de contrôle, vérifier avec lui les résultats de ses mesures.

### Tâche G

#### Vérifier et mettre en marche la plate-forme

---

- Effectuer avec lui une inspection visuelle et lui demander ce qu'il envisage de faire pour corriger les erreurs relevées.
- L'amener à dresser une liste complète des systèmes de sécurité présents sur l'équipement.
- Lui demander ce qu'il devra faire pour effectuer les essais; le corriger si nécessaire.
- Commenter chacun des points de contrôle listés sur la grille de vérification, lui demander de vous expliquer pourquoi chacun de ces points est important, compléter son argumentaire.
- Attirer son attention sur le fait que tester des systèmes de sécurité peut être très dangereux et qu'il doit le faire avec la plus grande attention.
- Lui montrer comment utiliser les appareils de mesure particuliers.
- Préciser la façon d'informer le propriétaire de la disponibilité de l'équipement.

### Tâche H

#### Ranger et nettoyer les lieux de travail

---

- Préciser qu'en rangeant l'outillage, on a l'occasion d'en faire un inventaire et de vérifier son état.
- Insister sur l'importance de laisser les lieux propres afin d'offrir l'image d'un service à la clientèle de qualité.
- Vérifier ses connaissances en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.

### Tâche I

#### Rédiger des rapports

---

- Expliquer les différences entre les types de documents, décrire les obligations et les responsabilités en cause.
- Montrer comment remplir les documents et les plaques signalétiques.
- Lui demander de vous indiquer les valeurs qu'il devra inscrire sur ces plaques.
- Insister sur la pertinence de tenir à jour la documentation.

### Tâche J

#### Mettre en service la plate-forme et la livrer au client

---

- Laisser l'apprenti expliquer le fonctionnement, puis corriger ou compléter les informations transmises.
- Encourager l'apprenti à vérifier que le client a bien compris les mesures d'urgence.



2<sup>e</sup> élément de qualification**ENTREtenir LES COMPOSANTES D'UNE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE****Tâches**

- A. Préparer l'entretien
- B. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- C. Inspecter et entretenir les composants mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques
- D. Ranger et nettoyer les lieux
- E. Remettre en service la plate-forme
- F. Documenter l'intervention

**Contexte technique****Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

		Type de traction						
		À crémaillère	À vis et écrous	Pignon de câble et câble nodulaire	Hydraulique directe	Hydraulique à câble	Hydraulique à chaîne	Autres (Précisez le type de traction)
Système	Plates-formes verticales à gaine fermée							
	Plates-formes verticales à gaine non fermée							
	Plates-formes d'escalier							
	Fauteuil élévateur d'escalier							
	Autres (Précisez le type) :							
	Autres (Précisez le type) :							
	Autres (Précisez le type) :							









**Tâche E** Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 31), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Remettre en service la plate-forme	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Informer l'utilisateur des résultats de l'inspection et des travaux à prévoir <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration d'aptitudes à la communication</li> <li>• Communication de la bonne information</li> <li>• Compréhension par le client</li> <li>• Conseils sur les suites à donner et sur les conséquences possibles</li> <li>• Immobilisation de l'appareil s'il présente un risque immédiat pour l'utilisateur</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Ôter les éléments de cadenassage <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification qu'aucun élément n'est resté sur l'installation</li> <li>• Enlèvement de tous les cavaliers installés</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Faire un essai complet dans les conditions normales d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'essai avec le client</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche  
 Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

**Tâche F** Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 31), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Documenter l'intervention	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Inscrire l'intervention au registre d'entretien de l'appareil <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription systématique des renseignements dans le registre de l'appareil</li> <li>• Information conforme aux exigences</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Rédiger un rapport d'intervention (s'il est requis) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information rapportée conforme aux travaux réalisés</li> <li>• Rapport lisible et compréhensible</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche  
 Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

## Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ Idéalement, cet élément de qualification devrait faire suite à l'installation d'une plate-forme élévatrice.
- ✓ L'entretien permet à l'apprenti de parfaire les connaissances technologiques acquises lors de l'installation et d'acquérir une méthodologie d'organisation et de gestion des travaux.
- ✓ Il est important que l'apprenti développe un sens aigu de la qualité de service, et qu'il porte une attention particulière à l'information donnée au client afin que celui-ci puisse bien comprendre l'ampleur des interventions à réaliser, le cas échéant, à la suite des constats faits au moment de cet entretien.

### Tâche A

#### Préparer l'entretien

---

- Vous assurer que l'apprenti a accès à toute la documentation.
- Lui montrer comment reconnaître l'information pertinente à collecter en lui décrivant précisément le travail à réaliser.
- Informer l'apprenti sur les méthodes d'organisation du travail mises en pratique dans l'entreprise.
- Aider l'apprenti à relever ce qui, dans l'intervention, doit être conforme aux codes et aux normes.
- Lui montrer comment trouver dans les normes B355 ou B613 les informations dont il devra tenir compte pour réaliser des travaux conformes.
- Détailler avec lui les points d'inspection et d'entretien inclus dans le manuel d'entretien et la grille d'inspection.
- Procéder avec lui aux vérifications préalables de la conformité de l'équipement.
- Lui montrer les dangers potentiels liés à un équipement.

### Tâche B

#### **Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées**

---

- Demander à l'apprenti de vous décrire précisément les risques qu'il observe sur le chantier.
- Préciser l'information qu'il devra donner aux personnes présentes sur le chantier, l'accompagner dans sa prise de contact et compléter l'information si nécessaire.
- Après lui avoir montré comment utiliser les systèmes de protection et de signalisation pour sécuriser l'intervention, lui faire réaliser les sécurisations et attirer son attention sur les erreurs commises. Lui faire rechercher les moyens de les corriger.
- Attirer son attention sur le fait que son intervention éveille la curiosité des propriétaires des lieux et qu'il doit les rassurer et prévenir tout accident.
- Amener l'apprenti à trouver dans les lois, codes et règlements, les obligations qui sont les siennes et vérifier avec lui que les mesures mises en œuvre sont conformes aux exigences.
- Vous assurer que l'apprenti connaît parfaitement les règles de cadenassage et qu'il les met en application correctement.

### Tâche C

#### **Inspecter et entretenir les composantes mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques**

---

- Insister sur l'importance de cette tâche et sur les responsabilités pouvant découler de sa mauvaise réalisation.
- Montrer à l'apprenti les types d'usure observables sur l'équipement.
- L'amener à distinguer l'usure liée à une utilisation normale de l'équipement et celle due à un mauvais fonctionnement.
- Aider l'apprenti à rechercher la cause anormale de l'usure.
- Lui démontrer l'importance de ces observations pour la durée de vie de l'équipement et la sécurité entourant son utilisation.
- Passer en revue avec l'apprenti les réglages et ajustements à réaliser.
- Lui montrer comment trouver les valeurs de réglage qui assureront un fonctionnement optimal de l'équipement.
- Lui demander de trouver dans les codes et normes les informations qui permettront de rendre l'équipement conforme aux valeurs prescrites.
- Surveiller sa façon d'utiliser les appareils de mesure et les outils de réglage, lui montrer comment optimiser l'utilisation.

- Attirer son attention sur l'importance de ses actes pour assurer sa sécurité, celle des intervenants et celle des utilisateurs de la plate-forme élévatrice.
- Attirer son attention sur le fait que tester des systèmes de sécurité peut être très dangereux et qu'il doit le faire avec la plus grande attention.
- Lui démontrer votre technique de simulation en lui précisant la manière de diminuer au maximum les risques d'accident ou de bris du matériel.

### Tâche D

#### Ranger et nettoyer les lieux

---

- Préciser à l'apprenti que ranger l'outillage lui fournit l'occasion d'en faire l'inventaire et de vérifier son état.
- Insister sur l'importance de remettre des lieux propres, qui laisseront une image de qualité du service offert.
- Vérifier ses connaissances en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.

### Tâche E

#### Remettre en service la plate-forme

---

- Insister sur l'importance de faire monter le client avec lui pour les essais.
- L'aider à évaluer les travaux à prévoir et à faire une estimation de leurs coûts.
- Le laisser informer le client; compléter l'information si nécessaire.

### Tâche F

#### Documenter l'intervention

---

- Expliquer à l'apprenti les différences entre les types de documents, les obligations et les responsabilités engagées.
- Lui montrer comment remplir les documents.
- Lui faire rédiger ses rapports d'intervention en lui indiquant les informations qui seront importantes pour les suites à donner.



3<sup>e</sup> élément de qualification**DÉPANNER OU RÉPARER LES ÉLÉMENTS D'UNE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE****Tâches**

- A.** Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- B.** Diagnostiquer le dysfonctionnement
- C.** Planifier les travaux
- D.** Régler, réparer ou remplacer les éléments défectueux
- E.** Vérifier et mettre en marche la plate-forme
- F.** Ranger et nettoyer les lieux
- G.** Rédiger des rapports

**Contexte technique****Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

		Type de traction						
		À crémaillère	À vis et écrous	Pignon de câble et câble nodulaire	Hydraulique directe	Hydraulique à câble	Hydraulique à chaîne	Autres (Précisez le type de traction)
Système	Plates-formes verticales à gaine fermée							
	Plates-formes verticales à gaine non fermée							
	Plates-formes d'escalier							
	Fauteuil élévateur d'escalier							
	Autres (Précisez le type) :							
	Autres (Précisez le type) :							
	Autres (Précisez le type) :							















## Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ Dépanner ou réparer une installation serait le dernier élément de qualification à aborder, car il mobilise toutes les connaissances et savoir-faire liés à la qualification.
- ✓ Étant donné l'obligation de résultat et le stress liés à la situation d'urgence d'un dépannage, l'apprenti doit être bien préparé, sur le plan tant des connaissances techniques et technologiques que des méthodes de résolution de problèmes.

### Tâche A

#### Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées

---

- Demander à l'apprenti de vous décrire précisément les risques qu'il observe sur le chantier.
- Préciser le contenu de l'information qu'il devra donner aux personnes présentes sur le chantier, l'accompagner dans sa prise de contact et compléter l'information si nécessaire.
- Après lui avoir montré comment utiliser les systèmes de protection et de signalisation pour sécuriser l'équipement, lui faire réaliser la sécurisation et attirer son attention sur les erreurs commises. Lui faire rechercher les moyens de les corriger.
- Attirer son attention sur le fait que son intervention éveille la curiosité des propriétaires des lieux et qu'il doit les rassurer et prévenir tout accident.
- Amener l'apprenti à trouver dans les lois, codes et règlements les obligations qui sont les siennes et contrôler avec lui que les mesures mises en œuvre sont conformes aux exigences.
- Vous assurer que l'apprenti connaît parfaitement les règles de cadenassage et qu'il les met en application correctement.

### Tâche B

#### Diagnostiquer le dysfonctionnement

---

- Décrire la méthode que vous utilisez pour établir votre diagnostic.
- Vous assurer que la recherche de l'apprenti est structurée et méthodique.
- Lui demander de vous préciser les moyens et informations qui lui seront nécessaires.
- Lui montrer comment il devra interpréter ces informations, puis lui laisser faire ses propres interprétations.
- Le questionner sur sa compréhension du dysfonctionnement, sur les conclusions qu'il peut tirer de ses interprétations et de ses tests.
- Le motiver à rechercher la cause première en le questionnant sur les conclusions qu'il tire de ses observations.

### Tâche C

#### Planifier les travaux

---

- Vérifier avec lui la liste des outillages nécessaires et leur compatibilité avec les particularités des technologies mises en œuvre.
- Lui montrer comment lire les plaques signalétiques des composants à remplacer.
- Lui demander quelles sont les informations importantes à retenir pour faire un choix.
- L'aider à trouver le matériel de remplacement.
- Vérifier avec l'apprenti la liste des composants et produits qu'il doit prévoir.
- Il est essentiel que l'apprenti puisse reconnaître les risques inhérents à l'intervention, qu'il trouve les moyens de se protéger et de protéger les usagers et les autres intervenants.
- Répéter avec lui cet exercice jusqu'à ce que ce dernier devienne pour lui un automatisme et qu'il ne commette plus aucune erreur en matière d'évaluation et de protection.
- Vérifier avec lui régulièrement les mesures de protection mises en œuvre.
- À partir de toutes les informations collectées, lui demander de décrire les étapes et l'ordre dans lequel elles devront être exécutées.
- Décrire votre façon d'évaluer les temps d'intervention.
- Inciter l'apprenti à communiquer avec le client. Insister pour qu'il obtienne son approbation en vous assurant que l'information qu'il lui donne est complète.
- Insister pour que sa planification minimise le temps de non-disponibilité d'utilisation de l'équipement.

### Tâche D

#### Réparer ou remplacer les éléments défectueux

---

- Insister sur l'importance de faire des repérages et de reconnaître les raccordements à partir des plans et schémas.
- Partager avec lui vos savoir-faire qui lui permettront de réaliser sa tâche de façon efficace en respectant les règles de l'art.
- Lui demander de nommer les éléments importants à respecter pour assurer un bon remontage.
- Vérifier avec lui le respect des valeurs indiquées dans les instructions de montage, celles qui font référence aux codes ou aux normes.
- Passer en revue avec l'apprenti les réglages et ajustements à réaliser.
- Lui montrer comment trouver les valeurs de réglage qui assureront un fonctionnement optimal de l'équipement.
- Lui demander de trouver dans les codes et normes les informations qui permettront de rendre l'équipement conforme aux valeurs prescrites.
- Surveiller sa façon d'utiliser les appareils de mesure et les outils de réglage, lui montrer comment optimiser leur utilisation.

### Tâche E

#### Vérifier et mettre en marche la plate-forme

---

- Faire avec lui une inspection visuelle et lui demander ce qu'il doit faire pour corriger les erreurs relevées.
- Lui demander ce qu'il envisage de faire pour exécuter les essais et le corriger si nécessaire.
- Attirer son attention sur le fait que tester des systèmes de sécurité peut être très dangereux et qu'il doit le faire avec la plus grande attention.
- L'amener à dresser une liste complète des systèmes de sécurité présents sur l'équipement.
- Lui montrer votre technique de simulation en précisant la manière de diminuer au maximum les risques d'accident ou de bris du matériel.
- Lui montrer comment utiliser les appareils de mesure spécifiques.

### Tâche F

#### Ranger et nettoyer les lieux de travail

---

- Préciser que ranger l'outillage donne l'occasion d'en faire l'inventaire et de vérifier son état.
- Insister sur l'importance de remettre les lieux propres qui laisseront une impression de service de qualité.
- Vérifier ses connaissances en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.

### Tâche G

#### Rédiger des rapports

---

- Expliquer les différences entre les types de documents, les obligations et les responsabilités engagées.
- Lui montrer à remplir les documents.
- Lui faire rédiger ses rapports d'intervention en lui indiquant les informations qui seront importantes pour les suites à donner.



## Information complémentaire

---

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

## Mode d'emploi du guide

Le guide d'apprentissage s'adresse à l'apprenti et au compagnon et il sert d'outil de suivi pendant toute la durée de l'apprentissage. Le guide est également disponible sur le site *emploiquebec.net*.

**Toutes les données relatives à l'apprentissage doivent être inscrites dans le guide**, à savoir le contexte technique de l'apprentissage, s'il y a lieu, l'attestation de la maîtrise des tâches et les commentaires du compagnon. Le numéro de dossier de l'apprenti est inscrit à la première page de son guide, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale. Le guide permet aussi au compagnon de prendre connaissance des exigences de la qualification, de planifier les apprentissages et d'en faire le suivi.

### Contenu du guide d'apprentissage

- Le **programme d'apprentissage obligatoire** établi pour obtenir le certificat indiqué à la première page.
- Des **conseils pratiques** qui visent à soutenir l'apprentissage. Ces conseils s'adressent au compagnon pour faciliter sa supervision de l'apprentissage. Imprimés sur des feuilles de couleur pour en faciliter le repérage, ils sont placés après chaque élément de qualification et sont suivis de pages de notes.
- Des **renseignements complémentaires** présentant le mode d'emploi du guide, les règlements, l'apprentissage en milieu de travail et les renseignements sur les employeurs où s'effectuera l'apprentissage.
- Les **formulaires** *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, placés à la fin du guide. Il est important de savoir quand, comment et pourquoi remplir le formulaire de suivi. Il faut suivre les instructions fournies au début de ces formulaires.

Le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* liste les éléments de qualification que l'apprenti doit acquérir, les heures d'apprentissage qu'il doit effectuer et les formations obligatoires qu'il doit suivre, s'il y a lieu.

Le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* permet de consigner des renseignements sur l'entreprise où s'effectue l'apprentissage et de noter où l'apprenti est rendu dans son apprentissage. Ce formulaire doit être rempli tant par le compagnon et par l'apprenti que par l'employeur.

### Contenu et suivi de l'apprentissage

Le programme d'apprentissage est divisé en **éléments de qualification** propres au certificat indiqué à la première page de ce guide. Pour se qualifier, l'apprenti doit maîtriser les tâches des éléments de qualification décrivant la compétence recherchée.

Une section de la **Partie 2** du guide est consacrée à chacun de ces éléments de qualification.

## Voici la structure type d'un élément de qualification :

### 1. Liste des tâches couvertes par un élément de qualification

#### Exemple :

1 <sup>er</sup> élément de qualification	
<b>ENTREtenir UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE</b>	
<b>Tâches</b>	
<p><b>A.</b> Planifier le travail d'entretien</p> <p><b>B.</b> Inspecter l'équipement, les composants et le câblage des systèmes électriques</p> <p><b>C.</b> Effectuer des travaux d'entretien périodique</p> <p><b>D.</b> Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou défectueux</p> <p><b>E.</b> Remettre l'équipement et les systèmes concernés en marche</p> <p><b>F.</b> Rédiger un rapport d'intervention</p>	

### 2. Contexte technique de l'apprentissage

Un tableau présente la liste de l'équipement, des systèmes ou des techniques habituellement requis pour exécuter les tâches. Certains peuvent être obligatoires pour obtenir la qualification. Ils sont indiqués dans le tableau. Dans le cas de certaines tâches, le compagnon devra indiquer au tableau « Contexte technique » les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu pour son apprentissage.

#### Exemple :

Contexte technique		Ces objets d'intervention sont obligatoires pour cet élément de qualification.	
<b>Note au compagnon :</b> Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.			
<b>Systèmes</b>			
<input type="checkbox"/>	Systèmes de distribution d'électricité :	<input type="checkbox"/>	Systèmes à courant continu (c.c.)
<input type="checkbox"/>	à très basse tension (de 0 à 30 V)	<input type="checkbox"/>	Systèmes d'alimentation sans coupure (ASC/UPS)
<input checked="" type="checkbox"/>	à basse tension (de 31 à 750 V)	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources d'alimentation de secours
<input type="checkbox"/>	à haute tension (plus de 750 V)	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes d'éclairage et luminaires		
<input type="checkbox"/>	Systèmes de plinthes et de panneaux chauffants		
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes à courant alternatif (c.a.) monophasé et triphasé		
<b>Accessoires de distribution</b>			
<input type="checkbox"/>	Connexions	<input checked="" type="checkbox"/>	Boîtes de commutation
<input checked="" type="checkbox"/>	Câbles électriques	<input type="checkbox"/>	Montage de câbles à fibres optiques ou coaxiaux
<input type="checkbox"/>	Conduits	<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes de mise à la terre, de mise à la masse et de continuité des masses
<input type="checkbox"/>	Artères	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Prises de courant		
<input checked="" type="checkbox"/>	Appareils de coupures		
<b>Appareillages</b>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Dispositifs d'entraînement et leurs commandes	<input type="checkbox"/>	Composants électriques des appareils de chauffage
<input type="checkbox"/>	Machines rotatives (tournantes) et leurs commandes :	<input type="checkbox"/>	Régulateurs
<input type="checkbox"/>	à c.c. et à c.a. monophasé	<input type="checkbox"/>	Transformateurs
<input type="checkbox"/>	à c.a. triphasé	<input type="checkbox"/>	Batteries d'accumulateurs industriels
<input type="checkbox"/>	Circuits électroniques	<input type="checkbox"/>	Automate programmable
<input type="checkbox"/>	Systèmes hydrauliques, pneumatiques et de contrôle électrique	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____

### 3. Tableau décrivant les sous-tâches de chacune des tâches d'un élément de qualification et suivi de l'apprentissage

Chaque tâche d'un élément de qualification comprend un ensemble de sous-tâches décrivant les actions à réaliser pour accomplir la tâche. Ces sous-tâches sont listées dans un tableau qui sert à suivre et à commenter les progrès de l'apprenti. **Le guide contient un tableau pour chaque tâche d'un élément de qualification.** (Dans l'exemple de la page suivante, les sous-tâches sont numérotées de 1 à 5).

Sous chaque sous-tâche, on trouve la liste des critères de performance afin que l'apprenti comprenne ce qui est considéré comme une tâche bien faite et aussi, pour guider le compagnon dans sa supervision de l'apprentissage.

Le compagnon se sert de la section « Suivi » pour confirmer (√) que l'apprenti maîtrise la sous-tâche. En fonction du contexte de travail particulier de l'entreprise, il peut parfois arriver qu'une sous-tâche ne puisse pas être effectuée. Dans ce cas, il faut inscrire « n/a » (non applicable) dans le tableau de suivi des tâches. À la suite de la liste des sous-tâches, on trouve des espaces lignés où le compagnon peut noter ses commentaires. Enfin, une section au bas du tableau sert à confirmer que l'apprenti a appris la tâche et qu'il la maîtrise. **L'apprenti et le compagnon doivent y apposer leurs initiales.**

Lorsque l'ensemble des tâches d'un élément de qualification est maîtrisé, l'apprenti et le compagnon attestent l'achèvement de cet apprentissage en signant le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Voir l'exemple à la page suivante :

« *Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche* ».

### 4. Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage des tâches

Chaque section consacrée à un élément de qualification est suivie de conseils pour superviser l'apprentissage. Ces conseils s'adressent d'abord au compagnon, mais ils peuvent aussi être utiles à l'apprenti. Les conseils donnés dans ces sections le sont à titre d'exemples.

**Exemple « Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche » :**

<b>Tâche D</b> <i>Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 14), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.</i>		
<b>Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou désuets</b> <sup>(1)</sup>	<b>Suivi</b>	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Déterminer les besoins découlant des cycles d'utilisation et d'usure <sup>(2)</sup> • Interprétation des procédures d'entretien des systèmes, de l'équipement et des composants <sup>(3)</sup> • Respect des cycles d'entretien <sup>(3)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Sécuriser les lieux, l'équipement et les personnes <sup>(2)</sup> • Application complète des règles et des principes de sécurisation (cadenassage) <sup>(3)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Changer les pièces, les composants ou l'équipement usés ou désuets <sup>(2)</sup> • Établissement de la priorité des réparations <sup>(3)</sup> • Utilisation de matériaux et d'équipement compatibles <sup>(3)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Consigner officiellement les données pour les rendre accessibles <sup>(2)</sup> • Consignation complète des données sur les bons de travail <sup>(3)</sup> • Accessibilité de la documentation <sup>(3)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Nettoyer les lieux de travail <sup>(2)</sup> • Mise au rebut des pièces défectueuses ou usées <sup>(3)</sup> • Décontamination conforme aux normes environnementales <sup>(3)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

**Attestation de la maîtrise de cette tâche**  
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti (4)	Initiales du compagnon (4)
--------------------------------	-------------------------------

**Légende :**

- (1) Tâche D – 4<sup>e</sup> tâche de l'élément de qualification – Entretien d'une installation électrique.
- (2) Les sous-tâches de la tâche D.
- (3) Les critères de performance à partir desquels le compagnon se base pour confirmer que l'apprenti maîtrise chacune des sous-tâches.
- (4) Le compagnon et l'apprenti doivent apposer leurs initiales dans cet espace lorsque la tâche est maîtrisée.

## Cadre légal et administratif

### Avertissement :

Le contenu de cette partie ne peut servir à des fins juridiques. Seul le texte de la loi et des règlements permet de faire une interprétation légale. Consultez le site *emploiquebec.net* pour plus de renseignements sur les règlements, les programmes et les procédures.

Le programme d'apprentissage décrit dans ce guide mène à la délivrance d'un certificat de qualification en vertu de l'article 30 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. F-5) et de l'un des règlements suivants :

#### Mention légale

*r.1 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction*

*r.2 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression*

## Conditions de délivrance du certificat de qualification

### 1. Détenir une carte d'apprenti valide

La carte d'apprenti est le seul document qui permet à une personne encore non qualifiée d'exécuter les tâches définies dans ce guide, et ce, sous la supervision d'une personne détenant le certificat de qualification en question.

#### Mention légale

« Pour commencer l'apprentissage d'un métier ou d'une profession » dont l'exécution des travaux requiert un certificat de qualification, « une personne doit être inscrite à titre d'apprenti. »

### Obtention

La personne doit s'inscrire auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec en remplissant le formulaire requis. Elle reçoit ensuite une trousse d'apprentissage constituée normalement :

- d'une carte d'apprenti;
- du guide d'apprentissage;
- d'une copie des deux formulaires (*Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*).

### Renouvellement de la carte d'apprenti

#### Mention légale

« Pour demeurer valide, une carte d'apprenti doit être renouvelée annuellement, au plus tard à la date anniversaire de naissance de son titulaire, sur paiement des droits exigibles [...]. »

Un avis de renouvellement est expédié à l'apprenti quelques semaines avant l'échéance de sa carte. Pour chaque renouvellement, l'apprenti doit remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et le joindre à sa demande de renouvellement adressée au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

## 2. Accomplir son apprentissage

*Mention légale*

« Pour compléter l'apprentissage, l'apprenti doit avoir acquis tous les éléments de qualification décrits au programme d'apprentissage, réussi la formation professionnelle requise et complété la durée minimale d'apprentissage prescrite [...]. »

### Maîtriser tous les éléments de qualification

L'apprentissage se fait en milieu de travail. Il n'est pas obligatoire de respecter l'ordre de présentation des éléments de qualification utilisé dans le guide. Cependant, l'apprenti doit avoir maîtrisé tous les éléments de qualification requis pour obtenir le certificat visé.

Dès que l'apprenti a complété l'apprentissage d'une tâche et que le compagnon en a fait une évaluation satisfaisante, l'apprenti et le compagnon apposent leurs initiales dans l'espace prévu à cet effet dans le guide.

*Mention légale*

« Tant qu'il n'a pas complété l'apprentissage d'un élément de qualification, l'apprenti ne peut exécuter les travaux visés pour le certificat de qualification demandé que sous la supervision d'un titulaire de ce certificat qui est sur place et à proximité de l'apprenti. »

Lorsque l'apprenti a maîtrisé un élément de qualification, le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* peut être rempli et adressé au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. L'apprenti reçoit ensuite le document *Démarche de qualification professionnelle* mis à jour, confirmant ainsi qu'il peut réaliser sous supervision générale les travaux des éléments de qualification enregistrés. Cela signifie que le compagnon n'est plus tenu de rester à proximité de l'apprenti.

*Mention légale*

« Après avoir complété l'apprentissage d'un élément de qualification et tant qu'il n'a pas obtenu le certificat de qualification, l'apprenti ne peut exécuter ces travaux que sous la supervision d'un titulaire du certificat de qualification exigé pour les travaux supervisés. »

### Réussir la formation théorique obligatoire

*Mention légale*

« Les cours de formation professionnelle réussis par une personne peuvent être reconnus comme équivalents à ceux exigés en vertu du règlement s'ils satisfont aux exigences de formation professionnelle décrites au programme d'apprentissage. »

L'apprentissage d'une qualification peut exiger des connaissances qui ne peuvent pas être acquises en milieu de travail. Dans ce cas, le programme d'apprentissage requiert la réussite de formations professionnelles listées dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Emploi-Québec peut reconnaître des cours que l'apprenti a suivis auparavant. Tout cours reconnu dans le cadre des programmes de qualification qui couvre la matière de la formation obligatoire sera accepté. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

La réussite de la formation obligatoire doit être consignée dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* accompagné des documents servant de preuve à cet effet.

### Respecter la durée minimale

Le rythme de l'apprentissage peut varier selon les réalités du milieu de travail et les capacités de l'apprenti à exécuter les tâches consignées dans le guide. Cependant, la **durée minimale** prescrite doit être respectée. L'expérience antérieure dans des tâches semblables peut être créditée.

### 3. Se présenter à l'examen et le réussir

*Mention légale*

« Le contenu de l'examen de qualification vise à vérifier si un apprenti satisfait aux exigences de qualification requises pour l'exécution des travaux [...] et il porte sur les éléments décrits au programme d'apprentissage. »

#### L'inscription à l'examen

Dès la fin de son apprentissage, après avoir complété toutes les exigences du programme, l'apprenti doit s'inscrire à l'examen auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

*Mention légale*

« Dès qu'un apprenti est admissible à un examen de qualification, il doit s'inscrire auprès du ministre et payer les droits exigibles. »

#### L'examen

Généralement, l'examen dure une demi-journée et se présente sous la forme de questions ou de problèmes avec un choix de réponses. Une version anglaise de l'examen est disponible pour les personnes qui maîtrisent mieux cette langue. L'examen utilise habituellement les systèmes de mesure métrique et impérial puisqu'il est possible que la personne qualifiée doive employer ces deux systèmes dans l'exécution de ses tâches. Les renseignements sur la documentation et le matériel permis (une calculatrice par exemple), ainsi que d'autres informations sur la préparation à l'examen, sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec ou au Centre administratif de la qualification professionnelle.

*Mention légale*

« L'apprenti qui échoue un examen peut le reprendre à la date fixée par le ministre. Pour être réadmis à l'examen après 3 échecs, l'apprenti doit reprendre et compléter l'apprentissage des éléments de qualification pour lesquels il a échoué l'examen. Le délai de reprise d'un examen ne peut être inférieur à 1 mois de la date de l'examen précédent. »

**La réussite à l'examen permet d'obtenir le certificat de qualification.**

## Autres conditions relatives aux certificats de qualification

### Durée et conditions de renouvellement d'un certificat de qualification

*Mention légale*

« Le certificat de qualification est valide à compter de la date de délivrance jusqu'à la date du quatrième anniversaire de naissance du titulaire qui suit cette délivrance. Il peut être renouvelé, sans frais, pour des périodes de quatre ans par la suite. »

Le certificat de qualification est obligatoire tant que le titulaire exécute une ou des tâches visées par ce document.

Une formation pour mise à jour des compétences professionnelles peut être exigée. Dans ce cas, le travailleur ou la travailleuse reçoit un avis en ce sens lors de l'obtention ou du renouvellement de son certificat. Il ou elle doit suivre cette formation avant la date du prochain renouvellement de son certificat.

Une personne qui n'a pas fait de demande de renouvellement de son certificat dans un délai maximal de six ans doit se présenter à un nouvel examen de qualification. En cas d'échec, elle ne peut être réadmise à l'examen à moins d'avoir complété à nouveau l'apprentissage.

### Droits exigibles

Des droits sont exigibles par Emploi-Québec pour l'inscription à l'apprentissage et à l'examen de qualification, ainsi que pour le renouvellement de la carte d'apprenti. Ces droits sont indexés annuellement. Voir le site Internet d'Emploi-Québec pour le détail sur le montant des droits en vigueur. (emploi.quebec.net)

### Recours légal

Toute personne qui se croit lésée par une décision rendue en fonction de l'application des règlements F-5, r.1 et r.2, peut dans les 30 jours adresser un recours à la Commission des relations du travail.

### Contrôle

Les personnes qui exécutent les travaux contenus dans la définition d'un certificat de qualification sans détenir ce certificat, de même que leurs employeurs, commettent une infraction à l'article 42 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre.

*Mention légale*

« Le titulaire d'un certificat de qualification ou d'une carte d'apprenti doit l'avoir en sa possession lorsqu'il exécute des travaux visés au présent règlement. Il doit exhiber ce document sur demande d'un représentant du ministre ou de toute autre personne autorisée en vertu de la loi à effectuer des inspections ou des enquêtes dans le domaine de la qualification de la main-d'œuvre. »

Le titulaire doit aviser Emploi-Québec sans délai de tout changement d'adresse.

## Comment réussir votre apprentissage

L'apprentissage en milieu de travail est une période de formation et de mise en œuvre des connaissances acquises en situation réelle de travail pour des tâches définies dans le guide. Les conseils qui suivent peuvent vous aider à maximiser les bénéfices de cet apprentissage et la réussite de la qualification.

### Prendre votre apprentissage en main

Dès le début de votre engagement dans la démarche d'apprentissage, vous êtes responsable de votre inscription à Emploi-Québec. Pendant l'apprentissage, vous devrez informer Emploi-Québec de tout changement qui survient et vous assurer de renouveler votre carte d'apprenti et d'envoyer le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*. À la fin de votre apprentissage, vous êtes responsable de vous inscrire à l'examen dans les délais prescrits.

Voyez avec votre employeur comment vous pourrez expérimenter toutes les situations de travail qui vous permettront de compléter l'ensemble des éléments de qualification. Si des difficultés se présentent, discutez-en avec l'agent d'Emploi-Québec qui assure le suivi de votre apprentissage.

**Le guide que vous détenez est votre propriété. C'est dans ce document que doivent figurer les évaluations de vos apprentissages. Présentez-le à votre compagnon pour qu'il remplisse les sections qui le concernent.**

Prenez bien soin de conserver ce guide, car il pourra vous être utile pour démontrer vos compétences ultérieurement.

Dans certains cas, les apprentis et leurs employeurs peuvent bénéficier de crédits d'impôts et d'aide financière. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, communiquez avec Emploi-Québec qui vous dirigera vers les organismes concernés.

### Être en contrôle de votre formation en milieu de travail

Le guide décrit de façon détaillée les tâches à réaliser et les objectifs à atteindre dans chaque cas. N'attendez pas d'être en situation de travail pour comprendre ce que l'on attend de vous.

Devancez les attentes de votre compagnon. Des conseils pratiques pour l'apprentissage (pages de couleur du guide) peuvent vous aider à compléter l'information que votre compagnon vous donnera et à mieux la comprendre.

Prenez des notes sur le déroulement de votre apprentissage en plus de celles qui figurent dans le guide. Chaque fois que vous utilisez des connaissances pour exécuter des tâches, notez vos références, car cela pourra vous être utile pour préparer votre examen.

### Démontrer et développer votre motivation

N'hésitez pas à questionner votre compagnon, autant pour obtenir des précisions sur le travail à réaliser qu'une rétroaction de sa part. Vous lui démontrerez ainsi votre volonté d'apprendre.

Au-delà des attentes décrites dans le guide, fixez-vous vos propres objectifs. Si le but à atteindre vous semble inaccessible, prenez le temps de diviser les tâches en une suite d'objectifs plus simples.

### **Adopter des attitudes et des comportements conformes aux attentes de l'entreprise**

L'entreprise dans laquelle vous faites votre apprentissage a ses propres modes d'organisation du travail. Vous devez vous adapter à ses méthodes pour vous intégrer à votre environnement professionnel.

Peu importe le métier, vous devez respecter des règles de santé et de sécurité au travail pour assurer votre propre sécurité, mais aussi celle de vos collègues, des autres intervenants et finalement, celle du public et des clients de l'entreprise. À chaque instant de votre activité professionnelle, vous devez appliquer ces règles et être vigilant face aux risques encourus.

### **Acquérir les connaissances nécessaires pour la qualification**

Le programme de qualification peut vous obliger à suivre des formations inscrites dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Vous êtes responsable de vous inscrire à ces cours si vous ne les avez pas déjà suivis. Vérifiez si votre entreprise a une politique de remboursement des frais de formation. Si vous ne pouvez pas démontrer, à l'aide du formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, que vous avez suivi et réussi ces formations avec succès, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'examen de qualification d'Emploi-Québec.

Le programme peut suggérer d'autres connaissances ou contenus de formation (voir « Connaissances nécessaires pour la qualification » dans la Partie 1 du guide). Il est fortement recommandé que vous acquériez ces connaissances et cherchiez les meilleurs moyens pour y avoir accès. Certaines d'entre elles pourraient faire l'objet de questions d'examen.

### **Préparer l'examen**

À la fin de votre apprentissage, un examen de qualification administré par Emploi-Québec vérifiera votre maîtrise des différentes tâches de la qualification. Les questions d'examen réfèrent à des situations (problèmes) que vous pouvez rencontrer dans l'exercice de ces tâches. Cela implique aussi que vous compreniez le pourquoi des choses afin de pouvoir diagnostiquer un problème technique par exemple, et suppose que vous ayez acquis des connaissances théoriques. C'est aussi le cas des normes techniques, telles que les codes, dont vous devrez parfois mémoriser certains articles importants, sinon savoir comment les consulter. Dans certains cas, ces documents, ou des extraits, sont fournis à l'examen pour vous aider à résoudre des problèmes.

Votre apprentissage, tel que détaillé dans le guide, et les activités de formation recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen. Vous devriez cependant réviser des connaissances que vous auriez moins utilisées dans les mois précédant cet examen. Ne vous fiez pas au seul fait qu'un code ou autre document technique vous sera alors fourni : si vous n'êtes pas familier avec le contenu en question, vous perdrez du temps à chercher les réponses.

Des renseignements supplémentaires sur la préparation à l'examen et sur les documents permis sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec ([emploi.quebec.net](http://emploi.quebec.net)) ou en téléphonant au numéro 1 866 393-0067.

## Comment superviser l'apprentissage

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur retour possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils à l'intention des compagnons pour favoriser le transfert de leurs compétences, faciliter l'apprentissage et évaluer les progrès de l'apprenti au cours du programme.

### Planifier la progression de l'apprentissage

Au moyen du guide, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

### Donner à l'apprenti la documentation dont il aura besoin

L'apprenti doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de la tâche. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer.

### Assurer la coordination des compagnons désignés

Plus d'un compagnon peut être responsable d'accompagner l'apprenti au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi du cheminement de l'apprenti.

### Donner des objectifs clairs et préciser vos attentes

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à un apprenti, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui permettent de s'assurer que le travail a été bien exécuté.

### Préciser le cadre d'exécution sécuritaire des tâches

Il est nécessaire d'indiquer toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise.

### Faire une démonstration de l'exécution des tâches

Dans un premier temps, démontrez à l'apprenti la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques exigées afin qu'il puisse mieux comprendre ce qu'on attend de lui. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

### Estimer l'autonomie de l'apprenti

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti pour les réaliser. Cependant, vous devez constamment superviser l'apprenti tant qu'il n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée dans la documentation (voir la section « Cadre légal et administratif »), l'apprenti peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

### **Communiquer vos observations à l'apprenti au fur et à mesure de son apprentissage**

Pendant ou à la fin d'une tâche, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si l'apprenti éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'il la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive et motiver l'apprenti. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

### **Évaluer les résultats de l'apprentissage**

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

## **Rôle du compagnon**

### **Consigner les résultats**

Le compagnon consigne ses évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant ses initiales à l'endroit prévu pour chaque tâche. Les initiales de l'apprenti doivent aussi figurer à côté des siennes.

C'est le compagnon qui est responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification et qui doit en attester sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

### **Supervision**

Le compagnon est responsable d'offrir la supervision adaptée à l'apprenti et qui convient aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification n'est pas complété, le compagnon doit exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est reconnue, le compagnon continue à contrôler le travail de l'apprenti, mais sa présence à proximité n'est plus nécessaire. Il doit toutefois rester disponible en cas de besoin.

## Renseignements sur les employeurs

Cette section permet de suivre le cheminement de l'apprenti dans les différentes entreprises où il fait son apprentissage.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Nom de l'entreprise		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail : Année    Mois    Jour		Nombre d'heures d'apprentissage :	
Du _____ au _____		_____ heures	
Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie)		Dossier n° *	Signature
			Initiales
1.			
2.			
3.			
4.			

\* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec ou de la Commission de la construction du Québec, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Nom de l'entreprise		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail : Année    Mois    Jour		Nombre d'heures d'apprentissage :	
Du _____ au _____		_____ heures	
Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie)		Dossier n° *	Signature
			Initiales
1.			
2.			
3.			
4.			

\* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec ou de la Commission de la construction du Québec, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.



## Présentation des formulaires

### 1. Démarche de qualification professionnelle (01-1002)

Le document « Démarche de qualification professionnelle » présente les étapes et les apprentissages que devra faire l'apprenti pour obtenir son certificat de qualification. Le document est particulier à chaque apprenti.

On y tient compte des acquis (expériences et formation théorique) qui lui ont été reconnus pour établir les éléments du programme d'apprentissage qu'il devra suivre. La reconnaissance des acquis est faite à partir des renseignements fournis par l'apprenti lors de son inscription au programme et lors de la mise à jour de sa démarche d'apprentissage.

#### Les renseignements qui apparaissent au document :

- Le nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié (durée de l'apprentissage)
- La formation théorique requise, s'il y a lieu
- Les éléments de qualification à être acquis et évalués en situation de travail
- L'examen à réussir
- D'autres éléments peuvent être spécifiés, s'il y a lieu

La section « À réaliser » indique les étapes à franchir par l'apprenti pour compléter son programme d'apprentissage.



## 2. Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)

### Quand remplir ce formulaire?

Il est obligatoire de remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et de l'envoyer à Emploi-Québec dans les cas suivants :

- au moment du renouvellement de la carte d'apprenti;
- à tout autre moment où l'apprenti doit informer Emploi-Québec d'une modification à son dossier (changement d'employeur, progression de sa démarche de qualification, etc.);
- à la demande d'Emploi-Québec.

### Comment remplir ce formulaire?

Voir le modèle de la page ci-contre pour les numéros des sections et des éléments.

#### Section 1

L'apprenti doit fournir l'ensemble des renseignements demandés concernant :

- l'employeur,
- la travailleuse qualifiée ou le travailleur qualifié,
- le compagnon, s'il y a lieu.

Il peut se faire aider par ces personnes pour remplir le formulaire.

#### Section 2

Période couverte : indiquer la période pour laquelle le document est produit.

#### Section 3

Dans la section 3 sont déjà inscrits les éléments du programme personnalisé propre à l'apprenti. Il faut compléter l'information selon les consignes ci-dessous.

- *Élément A*

Indiquer la période pendant laquelle le travail a été supervisé par un travailleur qualifié, le nombre d'heures effectuées et le nom de l'entreprise. Un représentant de l'employeur doit signer cette section et indiquer son titre afin d'attester l'information.

- *Élément B*

Sous la rubrique « Titre des formations suivies » correspondant à la formation demandée, inscrire la liste des formations suivies. Elles doivent correspondre à la formation demandée. Fournir une photocopie lisible des attestations.

- *Élément C*

Pour chaque élément de qualification acquis durant la période de référence, l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon), ainsi que le représentant de l'entreprise doivent signer à l'endroit indiqué.

- *Élément D*

Les autres exigences, s'il y a lieu; fournir une photocopie lisible des pièces attestant que l'exigence a été satisfaite.

#### Section 4

Sous le titre « Commentaires », l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon) ou l'employeur peuvent inscrire toute information complémentaire destinée à Emploi-Québec.



